

Réf: Dossier N° 088180

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELITE AGRI-CONSULTING » en abrégé « EAC »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BEL AIR,
Lot 62, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELITE AGRI-CONSULTING » en abrégé
« EAC »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

CREATION DE PLANTATIONS – ENTRETIEN DES PLANTATIONS – CONSEILS AUX PLANTEURS – ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS - DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON BEL AIR,
Lot 62, Ilot 3

Dirigeant(s) : M AKPANGNI KROU NICAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01236 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10395/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

